



L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT



Cofinancé par
l'Union européenne



Année d'animation 2025 (janvier à décembre 2025)
Compte-rendu

Comité de pilotage des sites Natura 2000

**« Vallée du Tarn », « Cirque et grotte du Boundoulaou », « Causse Noir et ses corniches »,
« Plateau et corniches du Guilhaumard », « Serre de Cougouille »,
« Cirques de Tournemire et de Saint-Paul-des-Fonts »,
« Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-Pas-de-Jaux »,
« Gorges de la Vis et de la Virenque »**

jeudi 26 novembre 2025

Personnes présentes :

Voir liste ci-jointe.

Personnes excusées :

- Madame la Présidente de la Région Occitanie,
- Monsieur Richard FIOU, Président du Parc naturel régional des Grands Causses, représenté par Sébastien PUJOL, Directeur,
- Monsieur le représentant du CNPF,
- Madame Martine Rodriguez, Maire de Fondamente,
- Madame Anne Calmels, Maire de Saint-Jean-Saint-Paul
- Monsieur le Chef d'Unité Sud Aveyron de l'OFB,
- Monsieur le représentant de RTE
- Clotilde COUPIAC, AEAG, Rodez
- Madame la Présidente du CPIE du Rouergue,
- Monsieur le Président du CDRP de l'Aveyron,
- Monsieur le représentant de la CCI de l'Aveyron,
- Madame la Maire de Millau,
- Monsieur le Maire de Saint-Rome-de-Cernon,
- Monsieur le représentant du CAUE de l'Aveyron,
- Monsieur le Président de la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort et Sept Vallons,
- Madame Cécile MERLET, Conseil départemental de l'Aveyron

L'animation des sites « Vallée du Tarn », « Cirque et grotte du Boundoulaou », « Causse Noir et ses corniches », « Plateau et corniches du Guilhaumard », « Serre de Cougouille », « Cirques de Tournemire et de Saint-Paul-des-Fonts », « Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-Pas-de-Jaux », « Gorges de la Vis et de la Virenque »

Le Parc naturel régional des Grands Causses est animateur pour la mise en œuvre des documents d'objectifs de 17 sites Natura 2000 (sur les 26) de son territoire. Lors de la rédaction des documents d'objectifs, les services de l'Etat avaient souhaité regrouper certains sites au sein d'un seul document

d'objectifs (ex. le document d'objectifs « 3 sites du Larzac » regroupe 3 sites désignés au titre de la directive Habitats). Ainsi, un seul comité de pilotage a suivi et validé chaque étape de la rédaction du document d'objectifs.

Une fois validés, les documents d'objectifs entrent en phase d'animation, dans le but de mettre en place les actions listées et validées dans le document d'objectifs (docob).

Dans la mesure où les enjeux, les actions et les partenaires étaient globalement similaires (voire complémentaires) pour certains sites Natura 2000, les services de l'Etat ont validé le principe de regrouper dans une même réunion le comité de suivi annuel des documents d'objectifs suivants :

« Vallée du Tarn », « Cirque et grotte du Boundoulaou », « Causse Noir et ses corniches », « Plateau et corniches du Guilhaumard », « Serre de Cougouille », « Cirques de Tournemire et de Saint-Paul-des-Fonts », « Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-Pas-de-Jaux » (les sites dits « de gorges et de falaises » ainsi que les sites Directive Oiseaux font l'objet d'une autre réunion de comité de suivi).

D'autre part, il sera possible de mener des actions à l'échelle de plusieurs sites, ce qui permet une meilleure cohérence des actions, une meilleure diffusion des opérations, et une meilleure visibilité du réseau Natura 2000 sur le territoire.

Actions réalisées en 2025

Après l'accueil et un rappel sur le rôle du Parc dans l'animation Natura 2000 par Sébastien PUJOL, Directeur du Parc, on rappelle la constitution du réseau Natura 2000 et les enjeux d'intérêt communautaire de chaque site (habitats naturels, habitats d'espèces).

Laure JACOB, chargée de mission milieux naturels, faune, flore au Parc, présente les actions réalisées en 2025 dans le cadre de l'animation des différents sites Natura 2000 ainsi que les projets pour 2026 (cf. diaporama).

Inventaire de l'Hépatique *Mannia triandra* au sein du réseau Natura 2000 du Parc

Cette mission d'inventaire et de recherche sur une espèce d'intérêt communautaire a été initiée par le CENO, au vu du peu de connaissance sur l'espèce.

En effet, inconnue en France à l'époque de la transcription de la directive Habitats naturels, faune, flore dans le droit français, elle n'apparaissait donc dans aucun site Natura 2000 et dans aucun formulaire standard de données. Depuis, l'espèce a été trouvée en France et fait donc l'objet d'inventaires localement.

Au vu des résultats présentés par Jérémy Buscaill du CENO (cf. diaporama), il sera donc nécessaire d'intégrer cette nouvelle espèce d'intérêt communautaire au FSD des sites (en particulier le site « Causse Noir et ses corniches ». L'espèce est par ailleurs difficile à identifier, et la période favorable aux phases d'identification sur le terrain s'étend seulement de mars à début mai.

Suivi des chauves-souris

- Suivi des chiroptères. Site Natura 2000 FR7300859 « Cirque et grotte du Boundoulaou » (cf. Présentation par Cathie Boléat, CEN Occitanie).

La Grotte du Boundoulaou bénéficie depuis 1992 d'un arrêté préfectoral de protection de biotope, afin de garantir la quiétude de ces mammifères très sensibles au dérangement. La pénétration dans la grotte est ainsi interdite du 1^{er} mars au 30 octobre.

Les effectifs de chauves-souris dans la grotte sont stables depuis 6 années pour le Minioptère de Schreibers et le grand/petit murin. On peut estimer que 2025 est une bonne année pour la reproduction.

Le relevé de l'écocompteur, ainsi que les données issues du piège-photographique montrent qu'il n'y a pas eu de fréquentation en période d'interdiction. Peu de personnes sont d'ailleurs comptabilisées pendant la période autorisée.

Les participants à la réunion se félicitent que l'arrêté PPB semble de mieux en mieux respecté, et que l'information circule bien au sein des spéléologues pour la prise en compte des enjeux du site. L'OFB souligne l'évolution positive de la fréquentation du site.

Ce site est pressenti pour intégrer dans le cadre de la Stratégie Aires Protégées du Parc (SNAP), les Zones de Protection Forte du Parc (contact : Clara GARCIA-MATOS, chargée de mission Stratégie aires protégées ; clara.garcia-matos@parc-grands-causses.fr).

- Suivi des chiroptères. Site Natura 2000 « Cirques de St-Paul-des-Fonts et de Tournemire ».

Mission confiée à la LPO délégation de l'Aveyron (cf. présentation).

La commune de Saint-Jean-Saint-Paul a pu acquérir la grotte de la Cabane, grâce à des financements Espaces Naturels Sensibles. Ce site est pressenti pour intégrer dans le cadre de la Stratégie Aires Protégées du Parc (SNAP), les Zones de Protection Forte du Parc (contact : Clara GARCIA-MATOS, chargée de mission Stratégie aires protégées ; clara.garcia-matos@parc-grands-causses.fr).

Ainsi, des réunions ont été organisées dans l'année afin d'élaborer le futur plan de gestion de la zone, en intégrant les enjeux de protection des chauves-souris, la conservation du bâti (cave bâtarde notamment), la gestion de la fréquentation, la signalétique etc.

Jean-Louis ROCHER (comité départemental de spéléologie) ajoute qu'une convention a été signée avec la commune de Saint-Jean-Saint-Paul sur ce site. Par ailleurs, des démarches sont en cours auprès des services des Bâtiments de France afin de proposer des modes de rénovation en accord avec le respect historique du patrimoine bâti (cave bâtarde).

Concernant la grotte de la Cabane, les effectifs de grands rhinolophes sont jugés stables, alors qu'on note une baisse importante du petit rhinolophe.

Les comptages effectués à la grotte de Matarel confirment la stabilité des effectifs de grand rhinolophe, et une relative stabilité du petit rhinolophe.

La journée de formation / sensibilisation des spéléologues organisée par le CDS, avec l'intervention de la LPO Aveyron (Rodolphe Liozon) a été un succès et a été l'occasion d'échanges et d'apports de connaissances appréciés par les participants.

Volet agricole (présentation par Alizée Duwicquet, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)

Une formation obligatoire à destination des éleveurs ayant signé une MAEC a été organisée en 2025 (cf. diaporama présenté en séance par Alizée Duwicquet, Chambre d'agriculture de l'Aveyron). L'occasion d'échanger sur les fondamentaux de Natura 2000, sur les objectifs des MAEC et sur leur mise en œuvre dans un contexte d'agriculture extensive sur les causses.

Conseil et accompagnement

Les sites inscrits au réseau Natura 2000 sont les terrains privilégiés d'activités de pleine nature. Des manifestations ponctuelles soumises à autorisation (raids, trails, courses VTT etc.) font l'objet d'un avis consultatif du Parc. A ce titre, les organisateurs sont encouragés à présenter leurs projets au Parc (période, nombre de participants, secteurs traversés, tronçons pressentis, travaux d'aménagements

éventuels...), afin que les enjeux liés à la biodiversité et à la préservation des paysages soient intégrés au projet.

En effet, seules quelques rares manifestations d'envergure ont l'obligation de fournir un dossier d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

Une réflexion est en cours, sous la forme d'un Collectif de la pleine nature, animé par la Communauté de communes Millau Grands Causses. Il se réunit plusieurs fois par an, selon les besoins et les actualités du « guichet de la pleine nature », qui recueille les « réclamations » et les souhaits des pratiquants de la nature (chasseurs, sportifs, agriculteurs etc.).

Un des objectifs est notamment de sensibiliser et de communiquer sur les nécessaires respects des propriétés privées et des activités humaines (agricoles notamment) par les utilisateurs des milieux naturels.

Points divers

On rappelle que les communes concernées par Natura 2000 sur leur territoire (c'est un critère de calcul parmi d'autres), bénéficient de la dotation aménités rurales, de la part de l'Etat.

De nombreuses initiatives sont désormais recensées par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, afin d'encourager leur déploiement.

Les membres du comité de pilotage valident le bilan de l'animation 2025.

Actions prévues en 2026 (selon budget prévisionnel)

Volet agricole

Le Parc des Grands Causses confiera une prestation à l'Adasea d'Oc pour le suivi des contrats MAEC auprès des éleveurs concernés..

Volet suivi

Grotte du Boundoulaou :

L'exploitation des données issues du piège photo, pour mieux comprendre la fréquentation dans la grotte, sera poursuivie, ainsi que les comptages, dans la continuité des années précédentes. Les données complèteront les comptages prévus des Chiroptères.

La mise en œuvre de la SNAP (cf. diaporama) se poursuit avec notamment des réflexions approfondies pour élargir l'APPB du Boundoulaou et rédiger un plan de gestion à la grotte de la Cabane.

Cirques de Saint-Paul-des-Fonts et de Tournemire :

De même, les suivis vont se poursuivre dans les grottes de Matarel et de La Cabane (Cirques de St-Paul-des-Fonts et de Tournemire).

Le CENO et la LPO délégation de l'Aveyron se complèteront dans ces missions.

Les membres du comité de pilotage valident le programme prévisionnel 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Cofinancé par
l'Union européenne



Animation Natura 2000 – Période : année 2025

Date : 26 Novembre 25 Lieu: Millau

Objet : COPIL 2025 matin

Fiche de présence

NOM - Prénom	TITRE - ORGANISME	ADRESSE - MAIL - Tél.	SIGNATURE
JACOB Laure	chargée de mission PNR Grands Causses	Laure.jacob@parcnaturelgrandscausses.fr	
AMBROSINO Séline	Chargée de mission Animation Agriculture- Forêt - SNTDR	seline.ambrosino@sntdr.fr	
Lemouton Magicien Frank	Coordinateur CCRNOS.	frank.lemouton@orange.fr	
CHIRPIAT Nathalie	CDT Haute-Corse - chargé' Biodiversité	f.chirpiat@orange.fr	
ROCHÉ Jean-Louis	CréDop Val Spéléo Haute-Corse	jeanlouis.roche@gmail.com	

NON - PRÉNOM	TITRE - ORGANISME	ADRESSE MAIL - TEL.	SIGNATURE
DUVICQUET Alzée	Chambre d'agriculture de l'Hérault alizee.duvicquet@adhermeycon.com	06 68 88 57 90 06 31 94 64 64	
BERNARD Christian	AH 1317 Botanique		
COMBET Nina	COPAGE - N2000 Lorène	nina.combet@lorene.fr 06 85 19 73 35	
MARIN Julie	Decomposta Vins Sancie & Nir Blanc	Julie.marin@univ-smb.fr	
LISON RÉDOLPH	Directeur LNO Occitanie DT Aveyron		
BESCAIL Thérémyn	Charge de gestion et expertise CEN Occitanie	jeremy.bescail@cen-occitanie.org	
BOLZAT Céline	Géographe du Projet TAN OCCITANE	cline.bolzat@tan-ocitane.org	
ROUET Frédéric	Directrice de l'ella	frederic.rouet@orange.gouv.fr	
DANNEVILLE Laurent	PNR GC	Laurent.danneville@pnrgc.fr	
HO LANAU DE MALKHAZ	Néja Occitanie		
Sobashine Pousoi	PNR GC		

NO - PRENOM	TITRE - ORGANISME	ADRESSE MAIL - TEL.	SIGNATURE
GARCIA MARTOS Clara	Parc Gands causes	clara.garcia.martos@parc-gands-causes.fr	